

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le dix sept décembre, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation du maire, Samuel MESTRE.

Présents : Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Karine BORDINI, Landry CARPENTEY, Vanessa IBERT, Chantal MACIAS, Daniel RAOULT, Patrick VIGNAUD

Excusé : Patrick MAUMY

Absent : Philippe MERIGNAC

PROJET DE FUSION DU SIVOM D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT DE SAINT BRICE

Samuel MESTRE présente à l'assemblée l'audit 2012/2014 sur l'étude comparative des trois syndicats d'eau et d'assainissement : SIEA RIONS, SIAEPA TARGON et SIVOM SAINT BRICE que le préfet propose de fusionner.

Après lecture de l'audit et échange de vues, Samuel MESTRE demande à l'assemblée de se prononcer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité contre la demande de fusion du préfet.

Cette délibération sera transmise au SIVOM pour être envoyée au préfet.

DEMANDE DE FUSION DE LA CDC DE TARGON VERS LA CDC DU SAUVETERROIS

Samuel MESTRE présente à l'assemblée les documents envoyés préalablement à tous les élus : lettre de la demande de fusion de la CDC de TARGON vers la CDC du SAUVETERROIS ainsi que les fiches DGF des deux communautés.

Après lecture des documents et échanges de vues, Samuel MESTRE demande à l'assemblée de se prononcer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la demande de fusion de la CDC de TARGON vers la CDC du SAUVETERROIS avec 7 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

Samuel MESTRE votera POUR la demande de fusion de la CDC de TARGON vers la CDC du SAUVETERROIS lors du conseil communautaire du 21 décembre 2015.

QUESTIONS DIVERSES

ASSURANCE CNP

Samuel MESTRE demande de voter le renouvellement de l'assurance CNP de prévoyance pour palier à la perte de salaire des employés communaux en cas de maladie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité le renouvellement de cette assurance de prévoyance.

DOSSIER PERMIS DE CONSTRUIRE TRAVAUX EGLISE

Samuel MESTRE informe que la DDTM a accusé réception du permis de construire relatif aux travaux de réfection de la toiture de l'église.

Le délai d'instruction du dossier est de cinq mois à compter du 15 décembre 2015.

DEMANDE CLUB DES AINES DE FRONTENAC

Samuel MESTRE informe l'assemblée que le club des aînés de Frontenac a fait une demande de location de la salle polyvalente plusieurs dimanches après-midi pour l'organisation de loto (environ 25 dans une année).

Afin de pouvoir se prononcer, les élus demandent si ces lotos sont destinés aux anciens seulement ou s'ils sont ouverts à tous. C'est important pour pouvoir définir un coût de location sachant également qu'il est difficile d'envisager une autre location le samedi soir dans le cas où un loto aurait lieu le dimanche. Il serait alors envisageable de louer moins de dimanches si le club des aînés trouvait une autre salle en complément afin de ne pas pénaliser nos administrés.

Samuel MESTRE indique qu'il va se renseigner en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 21 H 30.